

Villes et Pays d'art et d'histoire
Bourges



laissez-vous conter
la naissance
d'une **ZUP**
Bourges Nord III

Le temps des expédients

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, le pays connaît une crise de logement sans précédent. Cette crise n'est pas seulement due aux destructions de la guerre (500 000 logements détruits et 1 000 000 endommagés), mais aussi à l'exode rural et à l'absence de politique étatique en matière d'habitat social.

A Bourges comme ailleurs, le parc immobilier est vétuste et certains secteurs de la ville insalubres. La municipalité cherche à satisfaire les mal logés en ayant recours à différents expédients : des baraquements en bois, propriété de l'armée, sont installés dans le quartier du Moulon à l'emplacement du futur groupe scolaire du Grand Meaulnes.

Les programmes de construction interrompus par la guerre sont repris par l'architecte Festoc en 1948.

Au début des années 1950, la Ville engage la démolition, en centre-ville, du quartier entre la rue Mirebeau et le boulevard de la République pour édifier la cité HLM Avaricum.

Les «rapatriés» de ce quartier sont installés dans la Cité du Relogement qui prévoit à terme 140 appartements. Celle-ci, détruite dans les années 2000, comprend trois bâtiments situés à l'arrière de la cité-jardins du Moulon. Ces logements sont très simples, construits à l'économie et dépourvus de sanitaires.

Secteur du nouveau quartier Avaricum, milieu des années 50
(BM Bourges, By PL B4)



Les premiers immeubles construits dans la continuité de la cité-jardins du Moulon, dont la cité du Relogement à l'arrière-plan (AM Bourges)



1954, l'an I de la construction des quartiers nord

A la même époque, un Ministère de la Reconstruction et du Logement voit le jour et les urbanistes ébauchent les premières réflexions sur les «grands ensembles». Des opérations de construction sont lancées au niveau national comme les cités du «Million» (logements de trois pièces dont le coût n'excède pas 1 million de francs) ou les cités LOPOFA (Logements POPulaires FAMiliaux).

A Bourges, sous l'autorité du maire Louis Mallet, la réflexion



La vallée du Moulon avant les débuts de l'urbanisation (AM Bourges)

progressive : au printemps 1954, la municipalité lance l'étude d'un plan directeur d'aménagement, qui définit le développement futur de la ville. Dans le même temps, le maire confie à l'architecte Pinon un programme de plusieurs centaines de logements, complété par des équipements collectifs et baptisé «Opération Chancellerie» ou «Extension au nord de la zone d'habitations». Pourquoi le nord : entre les secteurs de la ville occupés par les marais et ceux où se sont développés les établissements militaires et l'aéronautique, seul le nord peut être massivement urbanisé. D'autre part, l'usine

Michelin s'ouvre à proximité, sur la commune voisine de Saint-Doulchard (1200 ouvriers prévus en 1956). Sur environ 40 hectares, le projet constitue déjà un véritable «grand ensemble». Il comprend la troisième tranche de la cité HLM du Moulon (50 logements), la première tranche du programme de Logements Economiques Normalisés (100 logements), la 2^{ème} tranche de la cité du Relogement (54 logements) et le lotissement par la Ville de Bourges de terrains pour la construction de logements individuels. Il inclut également les 15 logements de première



Les pavillons de l'abbé Pierre, rue Charles Richet (aujourd'hui démolis)
(service patrimoine)

Vue aérienne de l'extension des quartiers nord à la fin des années 50 ; au premier plan, l'avenue de la Libération en cours d'aménagement (AD Cher)



nécessité de la Cité d'urgence, construite après l'appel de l'abbé Pierre en 1954. Il prévoit l'édification par d'autres acquéreurs et constructeurs de logements individuels ou collectifs et la mise en place de services publics.

Pison ou Pinon ?

Le Ministère de la Reconstruction et du Logement prend en charge les frais de la réalisation du plan-masse du projet et nomme l'architecte Pison, tandis que le berruyer Pinon sera l'architecte d'opération pour les futures constructions.

Guy Stanislas Pison (1905-1986)

Architecte DPLG, pensionnaire de la «Casa Velásquez» à Madrid, il intègre l'équipe de Georges-Henri Rivière et participe aux premières enquêtes ethnographiques et à la création du musée des Arts et Traditions Populaires à Paris en 1937. Après la guerre, il devient architecte conseil auprès du ministère de la Reconstruction et du Logement. Il travaille sur des chantiers de la Reconstruction en Normandie, dans une tendance résolument «moderniste». Il travaille ensuite à la conception de plusieurs ZUP, dont celles de Bourges et d'Echirolles à Grenoble.

Plan de situation de la ZUP (AM Bourges)



Naissance de la ZUP

Le 31 décembre 1958 est publié le décret de création des Zones à Urbaniser en Priorité, qui doit concentrer l'effort d'urbanisation sur des périmètres déterminés – en évitant le mitage pavillonnaire des banlieues. Toute opération de plus de cent logements doit y être implantée. La collectivité peut user de l'expropriation et, pendant quatre ans, d'un droit de préemption sur les ventes de terrains. Le ministre de la Construction, en désignant les ZUP créées, peut ainsi promouvoir une véritable politique d'aménagement du territoire.

A Bourges, les travaux sont retardés par les procédures d'expropriations. Il faut attendre septembre 1958 pour que les premières demandes de permis

de construire soient déposés par l'OPHLM. En 1959, seul le financement du centre médico-social et de 800 logements sur 2000 est assuré, alors que la demande explose. En janvier 1960, la Ville obtient alors l'inscription sur la liste des ZUP de la deuxième tranche des quartiers de la Chancellerie et des Gibjons, d'une superficie de 160 ha.

Cette décision prolonge le programme de 1954, permet à la Ville d'acquérir tous les terrains et de concéder à une société d'économie mixte créée pour l'occasion, la SOBEREM, l'étude, la coordination et l'exécution des opérations. Pison reste architecte en chef de l'opération.

L'opération se présente donc ainsi : La tranche 1, limitée par l'avenue de la Libération, correspond à la

Vue aérienne de la Chancellerie en 1960 (AM Bourges)



partie de l'opération de 1954 (900 logements), dont les travaux sont terminés dès 1961 ; la tranche 1 bis, au-delà de l'avenue de la Libération ; la tranche 2, au nord de la Chancellerie

et aux Gibjons, au nord des rues de Bretagne et Paul-Marguerita. L'ensemble est séparé en deux grands quartiers par l'avenue du Général-de-Gaulle.



Implantation des espaces verts dans le plan-masse de 1962 (AM Bourges)

Un plan-masse réfléchi

Le nouveau projet prévoit la construction de 5 000 logements pour une population de 25 000 habitants, à partir de trois idées de base : concevoir le quartier comme une «entrée de ville», éviter la monotonie en associant des immeubles de différentes formes et dimensions construits sur cours-jardins, combiner ceux-ci avec des logements individuels composés comme de petits hameaux à la périphérie de la zone.

Une large place est réservée aux espaces verts : promenades et contre-allées arborées, aires de jeux différenciées suivant l'âge des enfants à proximité des immeubles, vallée du Moulon aménagée pour isoler la ZUP de la zone industrielle et constituer un secteur ombragé pour les loisirs. Les flux automobile et piéton doivent être séparés en créant des chemins à travers les jardins des immeubles.

De nombreux équipements sont également prévus pour répondre aux besoins quotidiens :



Travaux en cours à la Chancellerie, vers 1960 (AM Bourges)

établissements scolaires, parc omnisports, centres médico-sociaux, maisons des jeunes, foyers de jeunes travailleurs, d'étudiants, de personnes âgées, équipements administratifs, bureau de postes, centre culturel, «cité paroissiale»... sans oublier des espaces pour la flânerie : «L'homme est un être pensant, il lui faut un peu d'irrational, d'espaces perdus, de superflu auprès de ces compositions strictement fonctionnelles». Le projet intègre également des réalisations indépendantes, comme le lycée de garçons, implanté aux Gibjons.

Les maîtres d'ouvrage

Une des caractéristiques de cette opération, comme de nombreuses ZUP, est la multiplication des maîtres d'ouvrage (commanditaires) : l'Office Public HLM de Bourges, la Société Anonyme d'HLM de Bourges et du Cher ; la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts (SCIC), la Compagnie Immobilière pour le Logement des Fonctionnaires (CILOF),

Vue aérienne de la ZUP, depuis la route de Paris, en 1967 (Musée du Berry)



la Société coopérative d'HLM «L'Abri populaire», la Société nationale des Constructions de logements pour les travailleurs (SONACOTRA), l'Immobilière Saint-André, l'Omnium Technique d'Etudes et de Réalisations, la Société Anonyme de Crédit Immobilier du Cher, l'Association des cités coopératives de Bourges... Cette diversité, destinée à faciliter le financement des opérations, permet aussi de diversifier les types de logements, avec comme objectif la mixité sociale des habitants.

Du plan au chantier

Les constructions démarrent simultanément dans les deux quartiers. Mais les difficultés d'acquisition des terrains, l'organisation des chantiers en fonction des impératifs des entreprises de préfabrication lourde et leur concentration pour

réduire les coûts, le financement problématique de certains projets modifient très largement le plan-masse de la ZUP. Cette organisation retarde également l'aménagement des espaces verts, les lieux étant continuellement occupés par les entreprises de construction. En 1966, 1 404 logements dont 1 318 collectifs sont réalisés sur les 3 789 prévus.

Les constructions se développent d'abord autour du centre commercial de la Chancellerie et dans la partie haute des Gibjons, le long de la rue Mallarmé et l'avenue de Lattre-de-Tassigny (quartiers I, L, M), puis autour du nouveau lycée agricole (quartiers J et K). En 1971, une circulaire ministérielle officialise la fin des grands ensembles.

La «disparition» des bidonvilles et le début de la spécialisation du logement social à destination des plus pauvres achèvent cette évolution.

A Bourges, celle-ci se fait également sentir : réduction de la taille des immeubles encore à construire, annulation de certains projets, affectation prioritaire aux bailleurs sociaux... Les dernières constructions s'achèvent entre 1973 et 1975 au nord de la Chancellerie (quartier I) et au sud des Gibjons (quartiers O, P, Q, R, S). Les aménagements se poursuivent avec des équipements sociaux et sportifs et le parc paysager des Gibjons (1988).

Les architectes de Bourges Nord

Pas moins d'une trentaine d'architectes sont intervenus sur Bourges Nord. Les principaux sont Pison et Buis (Paris), Pinon, Mansiat et Blatter (Bourges), et plus ponctuellement Andrault et Parat, Fayeton, Brocero, Pascault et Audureau, de Bühren, Mandelbrot...

Qui habite les quartiers nord ?

Au début des années 50, une poignée de berruyers habite au nord de la voie ferrée : essentiellement à proximité de la gare entre la butte d'Archelet et la rue Félix Chédin, et le long des grands axes, comme la route de Paris. Mais, globalement, le nord de la Ville présente encore un visage rural. A cette époque, les nouveaux arrivants sont principalement des mal-logés et les familles des quartiers de centre-ville en reconstruction.

La concomitance entre 1952 et 1954 de la réalisation du plan d'extension de Bourges et de l'installation de l'usine Michelin, fait évoluer très rapidement la population. S'installent alors dans les nouveaux quartiers les employés de la nouvelle usine, puis de la zone industrielle de la rue de la Prospective, mais aussi des fonctionnaires, des employés de la SNCF, des employés, des gens de maisons, des artisans, dont beaucoup arrivent directement de

la campagne. Ce sont également des immigrés d'origine portugaise, polonaise, italienne, espagnole dont la presse locale commente l'arrivée par des portraits pleins de clichés. En 1962, arrivent les premiers rapatriés d'Algérie : immédiatement un immeuble des Gibjons est rebaptisé «les rapats». Pieds noirs et harkis se retrouvent dans les immeubles de la Chancellerie puis des Gibjons.

L'apparition du chômage au milieu des années 70, les premiers départs des classes moyennes vers le nouveau quartier du Val d'Auron au début des années 80, marquent un tournant qui bouleverse à nouveau la population de la Chancellerie et des Gibjons. Tandis que Bourges passe de 75 601 à 66 786 habitants entre 1990 et 2009, la population de la Zone Urbaine Sensible passe de 17 998 à 10 605 habitants.



Façade sur rue des immeubles LEN (AM Bourges)

L'architecture des logements collectifs

Les constructions des quartiers nord constituent un véritable «catalogue» de l'évolution de l'architecture des grands ensembles. On y retrouve des caractéristiques communes, comme l'ouverture du logement à la lumière et son complément par des balcons ou des loggias. L'hygiénisme et la recherche de confort s'expriment dans la définition des surfaces habitables et l'organisation des logements, comme la partition jour/nuit. Si la surface des pièces est plus réduite par rapport à nos usages actuels, leur équipement est très complet : séchoir, rangements intégrés...

Les LEN

En 1957-1958, les bâtiments construits dans le cadre des opérations «Million» et «LOPOFA» entrent dans la catégorie des Logements Economiques Normalisés. Mais très rapidement, on s'interroge sur les murs

Immeubles du programme 1958, avenue de la Libération (service patrimoine)



extérieurs en parpaings avec ossature de béton armé, les toîts à une pente, le manque d'isolation et de chauffage central. Les défauts de conception sont tels que de nouveaux travaux sont entrepris six ans plus tard.

Le programme de 1958 des architectes Pison et Mansiat

Les bâtiments construits le long de l'avenue de la Libération sont caractéristiques des années 1950. Les murs porteurs sont en brique plâtrière ou en plaques de plâtre préfabriquées couvertes d'un parement en pierre prétaillée, tandis que les murs de refend sont en béton armé. La toiture à double pente est couverte de zinc. De nombreux espaces collectifs sont prévus : locaux pour des machines à laver automatiques et le repassage en commun, séchoirs à linge semi-collectifs en sous-sol...



Résidence des Merlattes, par Andrault et Parat (coll. Milliard)

Michel Andrault et Pierre Parat et l'intervention de la SCIC

La Caisse des Dépôts et Consignations, principal prêteur pour la construction de logements, crée en 1954 la Société Centrale Immobilière de la Caisse des dépôts (SCIC), qui devient vite le plus gros groupe immobilier de France et qui aura une influence considérable dans la conception des ZUP.

En 1960, elle commande à Andrault et Parat un ensemble de 231 logements aux Merlattes. Ceux-ci livrent une réalisation originale tant pour la typologie des appartements que pour l'organisation du plan-masse : sur un terrain pentu, deux immeubles

à redents et trois de plan carré définissent des espaces semi-clos modelés par des talus traités en jardins. Jouant avec la pente, les bâtiments peuvent avoir de 3 à 5 niveaux sans décrochement de toiture. Les immeubles sont reliés entre eux par des passages en sous-sol. Les appartements spacieux possèdent des séjours traversants et de vastes balcons.

En 1964, la SCIC commande deux tours pour la place centrale, projet finalement abandonné. A la fin des années 60, ils réalisent, toujours pour la SCIC, la tour Jacques-Cœur (MT), puis pour la CILOF, l'immeuble « Surcouf » de la rue Hans Holbein et deux collectifs (LA) entre le groupe scolaire des Pressavois et la rue François Villon.

Michel Andrault (1926-), Pierre Parat (1928-)

Associés depuis 1957, ils débutent par des opérations de logements, dans une recherche permanente de qualité, comme dans les «pyramides» d'Épernay, Villepinte et Evry (1969-1981), constituées d'appartements agencés en terrasse. Ils édifient aussi d'importants bâtiments publics : faculté des lettres et des sciences de Tolbiac, Paris (1973), Palais omnisport de Paris-Bercy (1979-1984)...

Innovations constructives pour une production de masse

Dans les années 1960, la grande nouveauté est le recours massif à la préfabrication lourde, c'est-à-dire la production en usine des façades, planchers et escaliers pour réduire le travail du chantier. La technique est simple : sur une table-moule, on pose le revêtement extérieur (souvent des carreaux de mosaïque livrés en rouleaux). Sur celui-ci, on pose une couche d'isolant polystyrène entre deux couches de béton armé. Portes et fenêtres sont intégrées dans le coulage et les panneaux de plancher renferment les tubulures pour l'eau chaude du chauffage. A Bourges, l'entreprise Hilaire domine le marché, avec une technique qui lui permet de produire 2,5 logements par jour.

Cette logique de rentabilité encourage également l'emploi de plans-types et de «séries» standardisées de portes, fenêtres, éléments sanitaires...

Exemple de préfabrication lourde (immeuble LN) (GIP RU Bourges)



Article du berry Républicain du 28 janvier 1964 (AM Bourges)

Le chemin de grue

Pour rationaliser la construction, on recourt à un système de rails pour faire rouler la grue de chantier et élever les barres de logements de chaque côté. Cette technique nécessite d'importants terrassements préalables.



Chemin de grue installé à la Chancellerie (AM Bourges)

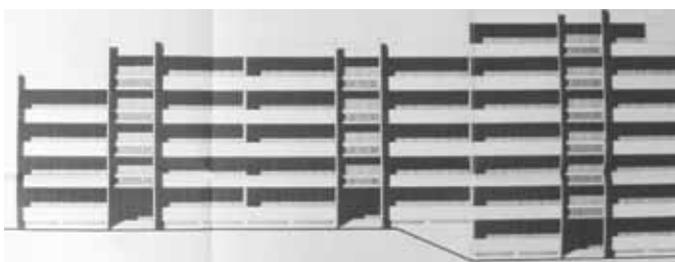
L'architecture dans le projet de 1962

Le projet ZUP recommande une diversité des volumes, l'ensemble étant ponctué de tours de 14 niveaux. Chaque quartier doit avoir son caractère propre et la monotonie doit être rompue par des perspectives, des transparences et l'utilisation des mouvements du terrain. Pison préconise une architecture sobre, dans le ton des matériaux naturels. Il impose la toiture en ardoises pour les bâtiments R+1 ou R+2, une couverture à faible

pende ou des toits-terrasses au-delà. Hormis ces préconisations, les architectes sont libres dans leurs réalisations. Mais le recours à la préfabrication lourde et les directives des maîtres d'ouvrage créent des formes architecturales d'une grande uniformité. Ainsi, en 1966, la S.A. HLM indique que ses immeubles projetés aux Gibjongs auront «un caractère traditionnel, de forme parallélépipédique avec comme matériau le béton banché», et qu'ils ne doivent comporter ni coursives extérieures ni logements en duplex. Seules quelques opérations privées des années 1970 réalisées par Brocero sont plus élaborées.



Immeubles des Gibjongs bâtis dans les années 70 (service patrimoine)



Résidence Le Beauvoir par Brocero (1970) (AM Bourges)

Lotissements du projet Pison : à l'arrière-plan, les maisons «Baticoop» ; dans la rue en arc de cercle, les pavillons Logeco. (Exalta)



Les logements individuels et les lotissements

Les lotissements HLM

Les quartiers nord ne se réduisent pas à une succession de barres et de tours. Tous les projets ont fait une large place aux logements individuels, l'accession à la petite propriété et la mixité sociale étant mises en avant. C'est ainsi que plusieurs lotissements voient le jour dès les années 1950. Le premier, dit «des Merlattes», est implanté par l'Abri Populaire. dans le prolongement de la cité-jardins.

Dans les deux projets de Pison, les lotissements sont composés comme des hameaux à la périphérie du quartier. Deux types architecturaux de «logements économiques et familiaux» dominent l'ensemble, caractéristiques des années 1960 :
- les pavillons R+1 jumelés ou en bandes, de type Lebas, comme le lotissement Baticoop, en contrebas de la rue de la Sente aux Loups («rues des peintres») construit dès 1960 par Audureau ; le lotissement des Barbottes en bordure de la route de la Charité, créé en 1965 par l'Abri Populaire et l'architecte de Buhren ; le lotissement entre les rues Jean-Perrin et Gay-Lussac, engagé en 1967 par les Cités Coopératives.
- les pavillons isolés sur sous-sol de type Logeco, comme rue du Grand-Meaulnes, bâtis en 1960.

Article du bery Républicain à propos de la construction des pavillons de la rue J. Perrin, 13 novembre 1967 (AM Bourges)



Un «Villagexpo» ?

C'est dans un tout autre esprit qu'est imaginé le «Hameau du pont des Romains», en contrebas du lycée de garçons. En 1966, pour encourager la construction de maisons individuelles économiques, l'Etat crée le concours «Villagexpo» à Saint-Michel-sur-Orge, village-modèle conçu par différents architectes. En 1967, le maire Raymond Boisdé lance l'idée d'un «villagexpo» berruyer.



Vue aérienne du Hameau du pont des Romains (Exalta)

Centre commercial de la Chancellerie (coll. Milliard)



Le lotissement de Mansiat et Blatter compte vingt-trois pavillons en éléments préfabriqués de trois types, isolés ou accolés, conçus pour

donner l'aspect d'un hameau suivant un plan rationnel avec viabilité groupée et espaces verts communs.

réalisation. Les habitants doivent donc se contenter des petites boutiques construites dans et autour de la cité-jardins du Moulon et d'un petit marché hebdomadaire.

Commerces et services

Des débuts difficiles

Dès le projet de Pison en 1954, commerces et services sont concentrés au centre du quartier de la Chancellerie, comme dans un village autour d'une place centrale et à proximité immédiate de l'église. Mais le retard pris dans les chantiers diffère leur

Le Centre commercial de la Chancellerie

La SOBEREM construit entre 1961 et 1963 le centre commercial face aux huit boutiques aménagées sous les immeubles de la rue Jean Rameau. En structure métallique, la supérette et la dizaine de boutiques s'organisent autour de patios s'étagant

depuis la rue Eiffel, prolongées par des portiques qui favorisent la lumière et la transparence et protègent de la pluie. Sous la place centrale, parkings et entrepôts sont aménagés pour les commerçants. A cette architecture, sont intégrés des décors muraux colorés, en céramique et en mosaïque, dans l'esprit des réalisations sud-américaines.

Aux Gibjons, le centre commercial principal ouvre à la fin des années 1960. Il compte une quinzaine de boutiques, mais signe des temps, le supermarché est deux fois plus grand (1500m²) que la supérette de la Chancellerie. Des relais commerciaux sont aussi prévus dans chaque quartier, comme aux Barbottes, mais ils ne seront que partiellement et tardivement réalisés.

Les lieux de convivialité et de «cohésion sociale»

Dans son projet ZUP, Pinon n'oublie pas les espaces de convivialité. Il prévoit ainsi la création d'un «café-club» à côté des commerces. Plus qu'un bistrot de quartier, ce bâtiment à ossature métallique et toit terrasse est un véritable centre culturel, il comprend un foyer, une salle télé/cinéma et une cave voûtée pour les auditions musicales, un bar avec terrasse et patio, une discothèque, une salle de jeux et une grande salle de réunion.

De la même manière, l'éloignement des quartiers nord avec le centre-ville incite la municipalité à inclure dans le projet différents services. Le premier à être implanté est le centre d'action médico-social, réalisé par Pison, Audureau et Pascault en 1961, qui rassemble enseignement ménager, bureau d'aide sociale, halte-garderie, ateliers de bricolage, salle de réunion... Les autres services

vont suivre, progressivement : mairie annexe, commissariat, bureau de poste...



Article du Berry républicain du 13 juin 1967 (AM Bourges)

La Maison des Jeunes et de la Culture de la Chancellerie

Construite en 1967 par Guy Pison, la MJC de la Chancellerie est réalisée dans la même ligne moderniste que les autres bâtiments publics du quartier : Ossature métallique, façade murs-rideaux, grandes surfaces vitrées..., et comptera salle de spectacle, patio, bar, salle de lecture, salle de réunion, salle



Salle de lecture de la bibliothèque des Gibjons (AM Bourges)

de télévision, foyer de jeunes filles, bureaux... Lieu emblématique de la ZUP, la MJC de la Chancellerie va faire entrer les pratiques artistiques et culturelles dans ces nouveaux quartiers. Elle servira également de lien avec la jeune Maison de la Culture, implantée en centre-ville. Elle a été détruite dans le cadre de la Rénovation urbaine.

Le pôle de lecture publique

En 1969, les quartiers nord se dotent également d'un pôle de lecture publique avec une annexe de la bibliothèque municipale, contigüe à la bibliothèque de prêt et à une salle de réunion.

Le bâtiment, de plain-pied et très largement éclairé par de grandes baies vitrées, est composé de plusieurs espaces destinés au public : hall d'exposition, salle de travail, salle de lecture enfants, salle de conférences...

Les établissements scolaires

L'afflux de population et les grandes surfaces disponibles vont faire des quartiers nord la plus grande concentration d'établissements scolaires de Bourges

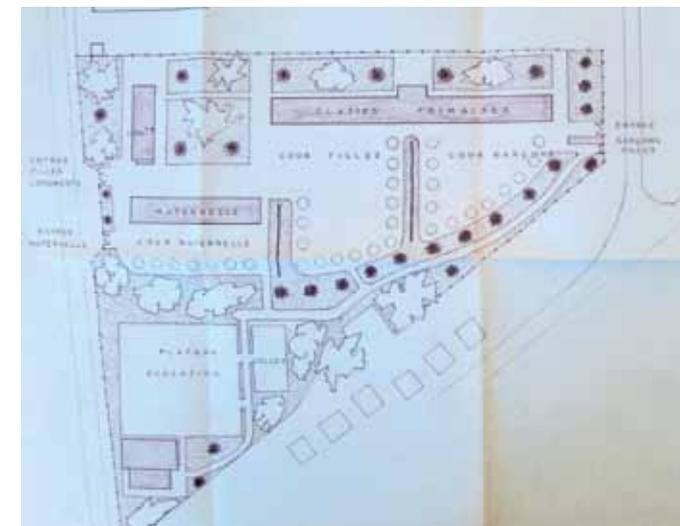
Les écoles primaires

Le développement des quartiers nord démarre en plein «Baby Boom». La première école (actuelle école du grand Meaulnes) ne voit le jour qu'à la fin des années 50 derrière la cité-jardins du Moulon.

Si le projet de 1962 prévoit la dotation d'un groupe scolaire pour chaque quartier, proportionnellement au nombre d'habitants (soit au total plus de 2500 élèves), les travaux des premiers établissements ont déjà commencé : les écoles Marcel-Plaisant, Gibjons et Merlattes sont mises en service entre 1961 et 1963. Deux autres sont réalisées dans le cadre de la ZUP, Pressavois et Barbottes, en 1967 et 1969, pour accueillir 1070 élèves supplémentaires. Construites dans des délais très serrés, elles sont conçues selon deux modèles,

selon les techniques de préfabrication lourde.

Plan de l'école Marcel Plaisant, 1962 (AM Bourges).



Façade nord-ouest du café-club (AM Bourges)



Ecole des Gibjons (service patrimoine).

Les établissements secondaires et supérieurs

Le lycée Alain-Fournier

Le déménagement du lycée de garçons de l'ancien collège des jésuites en centre-ville, délabré et insalubre, est décidé conjointement par la Ville et l'Etat en 1957. Sa construction et l'installation progressive des élèves s'étalera sur 10 ans. Le site de 7ha compte un internat, construit par l'Etat et un externat financé par la Ville. Fayeton, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux à Paris, est désigné par le ministère pour la construction de l'internat et la coordination des travaux de l'externat, secondé par un architecte d'opération berruyer, Pascault, remplacé à son décès par Audureau.

Le Lycée Alain-Fournier en 1965 (AM Bourges)



Du vaste complexe aux lignes épurées, on retient surtout le hall d'entrée vitré au rez-de-chaussée d'un grand bâtiment sur pilotis, ainsi que les nombreuses installations sportives.

Le lycée agricole

En 1962, La Ville acquiert et met à disposition de l'Etat 100ha de terrain pour l'installation du lycée agricole. L'architecte Ménil, grand prix de Rome, réalise un long bâtiment linéaire, incurvé en forme de S allongé, à toit terrasse.

A partir du milieu des années 1960, ce sont trois collèges, un lycée technique, un Institut Universitaire de Technologie, un centre de formation des apprentis et une faculté des sciences qui sont construits dans les quartiers nord.



Le lycée agricole (aujourd'hui démolé) (GIP RU Bourges)

La façade de l'église Saint-Jean (service patrimoine)



Les églises ou la tentation moderniste

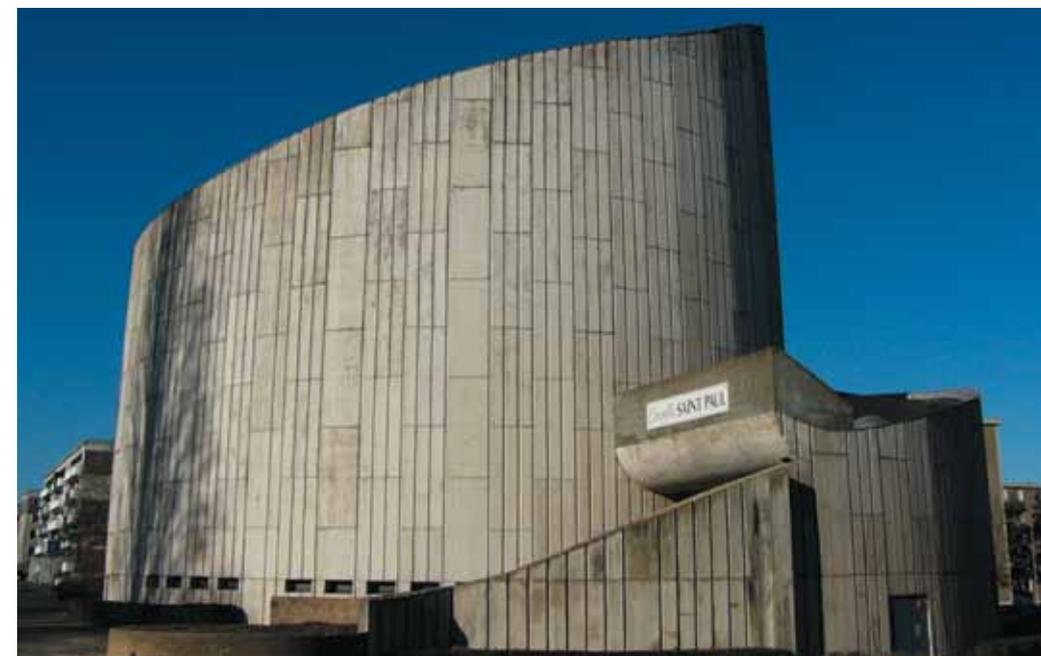
L'église Saint-Jean

Dans le projet de 1962, Pison prévoit la réalisation d'une cité paroissiale à la Chancellerie, composée d'une église, d'un presbytère et d'un bâtiment pour le catéchisme et les fêtes. Le premier office y sera célébré en juin 1966.

L'église, réalisée par Pison, est la copie presque conforme de celle qu'il construit à Caen en 1960 : plan en «sablier», murs composés de panneaux préfabriqués et maintenus par une charpente métallique. La façade ouvre sur la place par un narthex, qui éclaire l'intérieur grâce à d'étroites ouvertures placées

entre les clins alvéolés en béton brut de décoffrage. Les vitraux, de part et d'autre de l'autel, sont dessinés par Legrand et exécutés

par Gouffault, d'Orléans. Un couloir dessert le presbytère ouvert sur un patio orienté vers l'église.



La chapelle Saint-Paul (service patrimoine)

La chapelle Saint-Paul

Pour le quartier des Gibjons, Pison prévoit une chapelle, édifiée entre 1969 et 1971 par Mansiat et Blatter.

Résolument moderne, l'édifice arrondi, en béton brut de décoffrage s'enroule autour d'un clocher «signal». L'entrée en retrait est suivie d'une galerie qui débouche en un point haut de la nef. Le sol redescend ensuite jusqu'au cœur de l'église. Par opposition et afin d'élargir le volume intérieur, la charpente en bois et la couverture s'élèvent progressivement en hélice jusqu'au faite du clocher.

Le secteur Coppée-Musset en 1970 (Musée du Berry)



Rénovation Urbaine à Bourges : une histoire ancienne

Le développement d'une ville est le fruit d'une combinaison entre extension et/ou rénovation urbaine : en 2003, lorsque la Loi BORLOO dite de «rénovation urbaine» permet à l'Etat de regrouper ses crédits afin d'aider les maires à réaliser des projets de rénovation urbaine de grande ampleur sur les territoires de la politique de la ville (zones urbaines sensibles), Bourges s'en saisit. L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine valide en 2005 un projet qui prévoit la démolition de 2500 logements sociaux, des réhabilitations,

des réaménagements, des équipements.

Ce projet, qui modifie profondément la trame urbaine des quartiers nord de Bourges, n'est en fait pas la première entreprise de rénovation urbaine à Bourges. L'histoire moderne de la Chancellerie commence d'ailleurs lorsque la municipalité décide d'engager la restructuration de quartiers anciens du centre-ville considérés comme insalubres et prévoit un plan d'extension de la Ville au nord. Au printemps 55, le quartier du Moulon va ainsi accueillir les populations mal-logées du secteur Avaricum ou St Fulgent, dans la moderne «Cité du Relogement».

Le secteur Coppée-Musset en 2006 (Exalto)



Il faudra finalement 20 ans pour bâtir les quartiers de la Chancellerie et des Gibjons. Mais dès la fin des années 1980, La ZUP de Bourges donne des signes de désuétude. Elle est également marquée dès cette époque par des départs nombreux – 3000 habitants en moins entre les recensements de 1990 et de 1999. Les pouvoirs publics tentent alors des

politiques de réhabilitations qui n'inversent pas cette érosion.

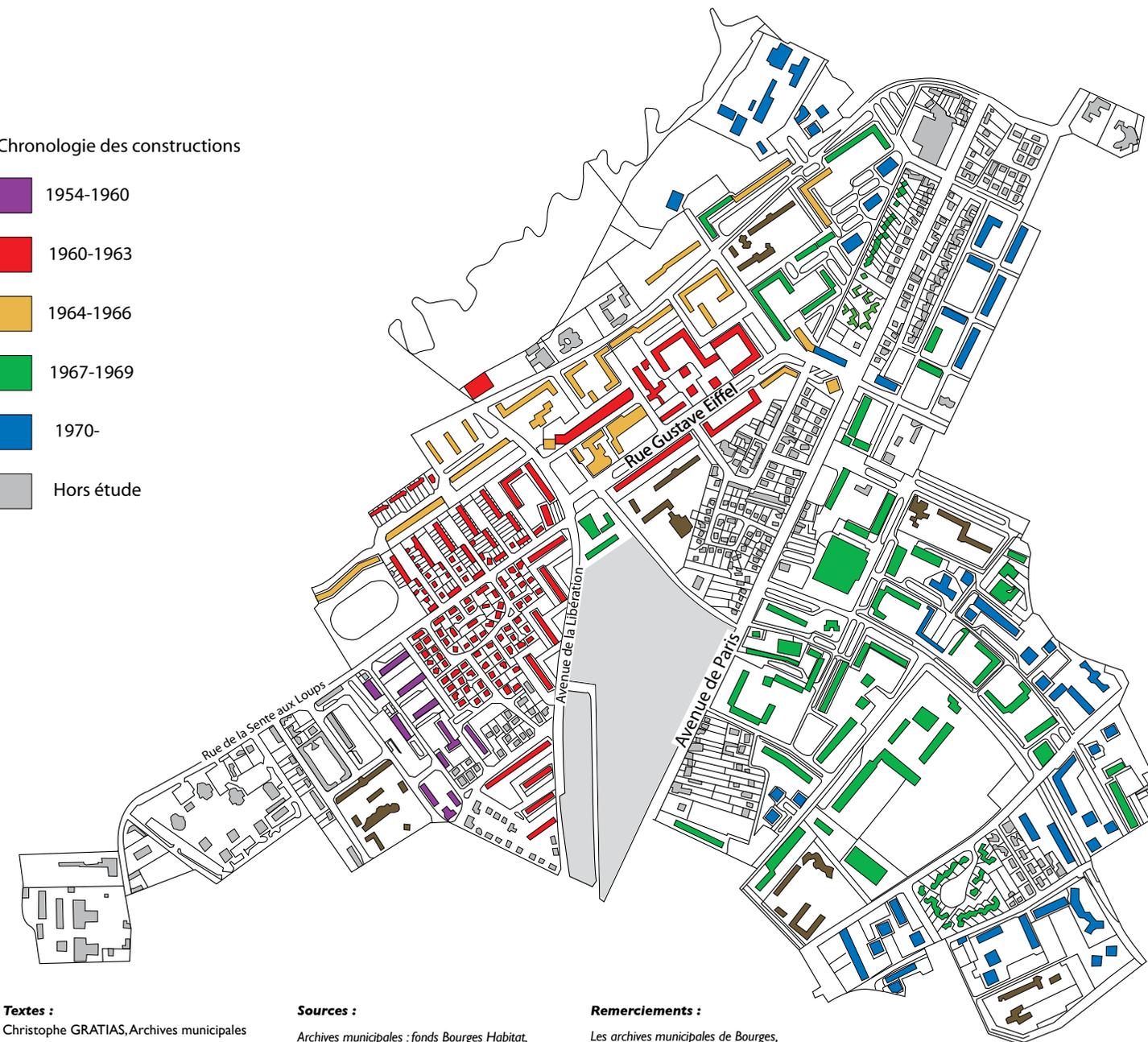
A la fin des années 90, les premières démolitions sont envisagées : la «Cité du Relogement» est démolie au début des années 2000 pour laisser place au nouveau programme HLM de la Moulonnaire, prélude à la rénovation urbaine en cours.



Le secteur Coppée-Musset en 2013 (GIP RU bourges – Clarté)

Chronologie des constructions

- 1954-1960
- 1960-1963
- 1964-1966
- 1967-1969
- 1970-
- Hors étude



Textes :
Christophe GRATIAS, Archives municipales
Cécile JAMET, Groupement d'Intérêt Public RU Bourges
Anna MOIRIN, Service du patrimoine

Sources :
Archives municipales : fonds Bourges Habitat, archives du Berry Républicain...
Archives de la paroisse Saint-Jean, Archives départementales du Cher, Fonds documentaire du musée du Berry, Bibliothèque patrimoniale des Quatre Piliers

Remerciements :
Les archives municipales de Bourges, Les archives départementales du Cher, M. Patrick Auger, Musées de Bourges, Mme Françoise Delagrangre, Père Félix, curé de la paroisse Saint-Jean

Laissez-vous conter Bourges, Ville d'art et d'histoire...

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le ministère de la culture. Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes de Bourges et vous donne des clefs de lecture pour comprendre le développement de la ville au fil des quartiers ou les métamorphoses successives d'un paysage. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser des questions.

Le service d'animation du Patrimoine...

... qui coordonne les initiatives de Bourges Ville d'art et d'histoire, a conçu cette brochure. Il propose toute l'année des animations pour les habitants et le jeune public. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Renseignements

Service du Patrimoine

12 place Etienne Dolet - 18000 BOURGES

Tél. : 02 48 57 81 46

patrimoine@ville-bourges.fr



Bourges appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs de l'architecture et du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les Villes et Pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui, un réseau de 167 Villes et Pays vous offre son savoir-faire sur toute la France.

A proximité,

Blois, Chinon, Loches, Orléans, Tours, Vendôme, Le Pays Loire Touraine et le Pays Loire Val d'Aubois bénéficient de l'appellation Villes d'art et d'histoire ainsi que Nevers, Moulins et La Charité-sur-Loire.



BOURGES
aime la culture !

